

Aspects et défis communs des partenariats communautaires en matière de santé et de nutrition

But principal

- Réduire la mortalité et la morbidité maternelles, néonatales et infantiles.

Objectifs

- Améliorer l'accès aux services préventifs et curatifs de base.
- Encourager les contacts directs et plus fréquents entre les agents de santé et les dispensateurs de soins, les mères et les enfants.
- Encourager des changements de comportement durables.
- Soutenir les pratiques de soins.
- Encourager la communauté à se mobiliser pour exiger des services de meilleure qualité et une plus grande responsabilité de la part du secteur public.

Caractéristiques essentielles

- Les activités liées aux soins de santé et à la nutrition se déroulent en dehors des établissements de santé officiels.
- Les agents de santé communautaire, qui travaillent souvent à titre bénévole ou à temps partiel, sont très souvent des acteurs clés de la prestation de services essentiels et de la promotion de meilleures pratiques de soins.
- La formation, l'appui et la supervision des agents de santé communautaire sont des caractéristiques communes de ces programmes.
- Il existe souvent dans le voisinage un centre de référence pour la prestation de services ou les visites à domicile.
- Une organisation communautaire appuie le programme et participe non seulement à son administration et à sa mise en œuvre, mais souvent aussi à sa conception et à son évaluation.

- D'autres aspects des soins de santé primaires – notamment les interventions dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'agriculture – font partie intégrante du programme.

Autres caractéristiques communes à certains partenariats communautaires

- Aiguillage vers les soins en établissement.
- Appui des agents de vulgarisation.
- Intégration des programmes dans le secteur de la santé au sens large.
- Intégration dans les politiques et programmes de développement nationaux.
- Mesures visant à créer un environnement porteur, par ex., initiatives d'égalité entre les sexes.

Obstacles communs aux partenariats communautaires

- Manque d'effectifs au niveau des agents de santé communautaire pour assurer des services de qualité.
- Coordination insuffisante des divers participants.
- Pénurie de fonds pour financer les activités reposant sur la collectivité.
- Approvisionnement irrégulier en médicaments et produits de base.
- Supervision et soutien insuffisants aux agents de santé communautaire.
- Pratiques de soins aux enfants solidement ancrées dans la tradition.
- Situation économique précaire des femmes.

Voir Références, page 107.